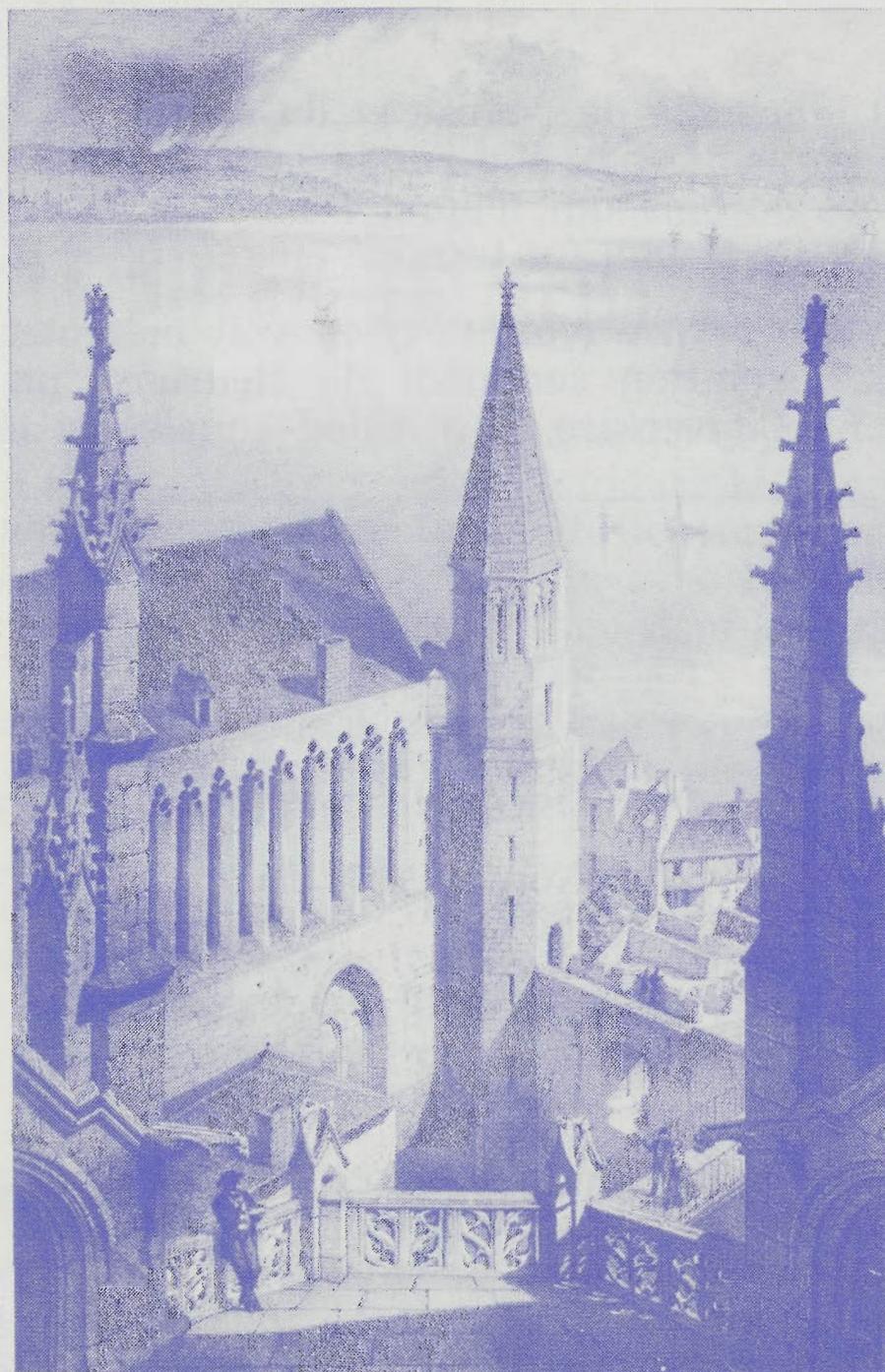




# LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



BULLETIN DU PÈLERINAGE  
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE  
DE SAINT-MICHEL

# La Merveille

## et la Tour des Corbins

A l'angle Sud-Est de la Merveille se dresse majestueuse la Tour des CORBINS qui mène de la porte de l'Aumônerie au 2<sup>e</sup> étage, au réfectoire. La salle des hôtes au 1<sup>er</sup> étage n'a pas d'issue dans cet escalier, mais par contre, une porte ouvre sur le crénelage de la courtine du Châtelet.

Cette tour fut construite avec la merveille au début du 13<sup>ème</sup> siècle.

Après l'incendie de l'église et du dortoir en 1374, Pierre LE ROY reconstruisit la pyramide de la Tour Octogonale du réfectoire, dite Tour des Corbins, qui, d'après Dom Jean Huynes « était tombée depuis peu ». Ce travail fut terminé en 1391.

Sur cette gravure (voir P. 1) on voit nettement les anges qui jusqu'à la Révolution servaient de fleurons aux contreforts de l'Abside. c.f. : Couverture du n° 4 des Annales de 1981.

### ABONNEMENTS

#### Avez-vous pensé à votre réabonnement ?

- Oui ! *Merci de votre fidélité.*
- Non ! *Il est encore temps*

Abonnement un an : 30,00 F.

Etranger : 35,00 F.

**Tous les abonnements sont à renouveler  
en janvier-février**

Monsieur le Directeur des « Annales »

B.P. 1 50116 Le Mont Saint-Michel

C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel »

4-42 C Rennes



# Les Annales du Mont Saint-Michel

## AUJOURD'HUI LE TEMPS DE DIEU LE NOTRE, LE MEILLEUR

Notre temps — que certains osent décrire comme caractérisé par l'absence de Dieu — est cependant toujours le temps de Dieu, qui ne saurait abandonner sa création, qui ne saurait à plus forte raison laisser son Eglise se débattre seule avec les difficultés du monde, alors qu'il lui a promis et donné son Esprit. Il faut en être bien persuadé ; je dirais même que cela fait partie d'une vision réaliste des choses. L'homme moderne est comme emporté par les bonds de la science et de ses applications, ou par des expériences faites librement dans tous les domaines, qui le laissent tantôt ébloui tantôt effrayé ou blasé, distrait et dispersé quant à la recherche de l'essentiel. Eh bien, ce temps peut être pour lui celui d'une redécouverte de Dieu et de la foi chrétienne. En tout cas, c'est le meilleur, puisque c'est le nôtre, celui qui nous est donné pour le vivre et le transformer au prix de luttes de toutes sortes et avec la grâce de Dieu.

Et même si la nostalgie d'un passé plus facile et plus florissant est bien compréhensible, il nous appartient à nous, pasteurs, de communiquer aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes, le goût de vivre aujourd'hui. Non pas, bien sûr, en bornant naïvement notre vision aux quelques îlots privilégiés, encore moins en considérant comme normal et chrétien ce qui ne l'est pas ; mais en se montrant convaincu que ces hommes et ces femmes peuvent progresser, s'ouvrir aux valeurs morales et spirituelles et se montrer généreux. Il s'agit d'entretenir l'ardeur apostolique, celle qui animait saint Paul, tout au long de ses courses missionnaires et finalement ici-même, à Rome, alors qu'il saisissait

à bras-le-corps tout ce monde païen en l'estimant capable d'accéder à la vie selon l'Évangile, moyennant la foi et la conversion. Cette ardeur, fondée sur la foi de Dieu et la confiance en l'homme, n'est pas une exaltation facile ; elle sait être patiente, de la patience de Dieu ; et désintéressée, car bien souvent autre est celui qui sème, autre celui qui moissonne (cf. Jn 4, 37 ; cf. 1 Co 3, 6-9). Vous êtes, aujourd'hui, avec vos prêtres, vos diacres et vos laïcs, ceux qui préparent laborieusement l'Église de demain. Et vous savez, comme moi, à quel point les chemins de Jésus Christ comportent la pauvreté personnelle et la pauvreté des moyens, l'humilité, parfois l'échec apparent, toujours la croix — je le rappelais vendredi dernier à Assise — alors qu'ils sont en même temps des chemins de résurrection.

Certes, la situation où vous travaillez, en Occident, est grevée de handicaps. C'est vrai au plan humain et social, vous, parlez souvent du désarroi des jeunes, notamment devant le chômage. C'est vrai surtout au plan moral et spirituel. Mais n'y a-t-il pas là un appel, une requête urgente de « spirituels », d'hommes de Dieu qui, par leur vie, leur prière et leur message, aident à dénouer les difficultés qui enferment sur soi, à voir le sens des choses, à espérer, à se mettre debout et à marcher ? De plus en plus on se rend compte des limites des analyses, et même des « techniques » apostoliques, si elles ne sont pas conduites par des « spirituels ».

Si vos diocèses de l'Ouest, notamment ceux de Bretagne, d'Anjou, de Vendée ont pu devenir et demeurer longtemps des « terres de chrétienté », ce n'est pas seulement qu'ils étaient « protégés » d'influences étrangères à la foi chrétienne ; c'est d'abord et surtout parce qu'ils ont connu de tels « spirituels », missionnaires, comme saint Louis-Marie Grignon de Montfort, le bienheureux Julien Maunoir, le vénérable Jean-Marie de Lamennais, le Père Michel Nobletz, et tant d'autres fondateurs et fondatrices de congrégations religieuses : comment ne pas penser à Jeanne Jugan et à Jeanne Delanoue que nous aurons la joie de béatifier ou de canoniser cette année ?

C'est dans cet esprit qu'il nous faut embrasser avec confiance notre temps, comme un temps de grâce, et former nos fidèles à ce regard, à cette ardeur.

*Jean-Paul II*

*Aux Évêques de l'Ouest*

## LES PÈLERINAGES DE 1982

### 1) LA 27<sup>e</sup> SAINT-MICHEL DE PRINTEMPS, 9 MAI 1982

Messe à l'Abbatiale à 12 h.

Ce Pèlerinage est organisé par la Fédération NORMANDIE-CANADA, fondée à Lisieux en 1942.

Les Charités Normandes font leur Pèlerinage annuel à St-Michel à cette occasion.

Présence de nombreux groupes folkloriques.

### 2) PELERINAGE A PIED A TRAVERS LES GREVES :

Mercredi 28 juillet.

Rassemblement à Genêts à 8 h. 30.

A partir de 11 h., confessions à l'église.

Messe à 12 h., à l'abbatiale.

Cérémonie vespérale à 16 h., à l'église St-Pierre

Départ du Mont 17 h. 30.

### 3) FETES DE L'ARCHANGE :

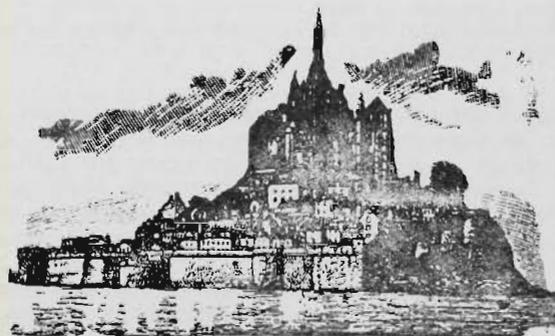
Dimanche 26 septembre

A l'abbatiale : messe Pontificale à 12 h.

Vêpres à 15 h. 30 à l'église St-Pierre.

Mercredi 29 septembre.

Eglise St-Pierre : messes à 9 h. 30 et 11 h.



## LA CÉRÉMONIE DE PROFESSION DES MOINES DU MONT SAINT-MICHEL, AU MOYEN-ÂGE (1)

La règle de Saint-Benoît, base de l'observance monastique suivie autrefois au Mont-Saint-Michel, dispose qu'après un an de noviciat, l'aspirant à la vie religieuse peut s'engager, à tout jamais, dans le cadre du monastère, au service exclusif de Dieu :

« Celui qui doit être reçu, promettra devant tous, dans l'oratoire, stabilité, conversion des mœurs et obéissance, en la présence de Dieu et de ses saints (2) Et il aura conscience qu'en cas d'infidélité, il serait condamné par celui dont il se serait joué.

De cette promesse, la novice rédigera un acte au nom des saints dont les reliques sont au monastère et à celui de l'abbé en charge. Il écrira cet engagement de sa propre main, ou, s'il est illettré, il demandera à un autre de l'écrire pour lui. Il y apposera lui-même un signe et, de sa main, la déposera sur l'autel.

Lorsqu'il l'y aura placée, le novice entonnera aussitôt ce verset : *Suscipe me Domine... Reçois-moi, Seigneur, selon ta parole, et j'aurai la vie. Ne me déçois pas dans mon attente* » (ps. 118). Verset que toute la communauté répétera après lui à trois reprises, en y ajoutant : *Gloria Patri... Gloire au Père.*

Ensuite le novice se prosternera aux pieds de chacun, en demandant qu'on prie pour lui, et à partir de cet instant on le tiendra pour membre de la communauté.

S'il possède quelque chose, ou bien il le distribuera auparavant à des pauvres, ou bien il en fera une donation au monastère, par acte public, sans rien se réserver, car il saura qu'à compter de ce jour, il ne pourra même plus disposer de son propre corps. On lui ôtera donc immédiatement, dans l'oratoire, les effets personnels dont il était vêtu pour le revêtir d'habits appartenant au monastère ». (Règle, chap. 58)

Au Mont-St-Michel, ainsi qu'en d'autres monastères d'ailleurs, le novice, au terme de son année de probation (soit très exactement au bout d'un an et un jour), devenait implicitement profès. On considérait qu'il était d'ores et déjà voué à la vie monastique, véritablement moine (profession tacite). La cérémonie de profession (profession expresse) pouvait n'avoir lieu que plus tard, sans qu'on puisse toutefois dépasser le délai d'une nouvelle année, à moins qu'entemps l'abbé et la communauté n'aient renvoyé le religieux du monastère pour de graves raisons (3)

Cette cérémonie se déroulait au cours de la messe célébrée par l'abbé. Elle comportait bien sûr, les rites essentiels prévus par la règle : l'engagement par oral, du novice ; le dépôt de son acte, écrit et signé, sur l'autel ; le chant du verset « *Suscipe* » ; la remise des habits monastiques. Mais partout, au cours des temps, ce simple schéma s'était étoffé de rites secondaires, de divers chants et oraisons, variant d'ailleurs d'un monastère à l'autre.

Les choses telles qu'elles se passaient au Mont n'avaient en soi rien de particulièrement original par rapport à ce qui se pratiquait en d'autres lieux. Il pourra sembler bon cependant qu'on décrive ici, brièvement, ces rites accomplis par tant de moines montois au Moyen-âge.

Celui donc qui devait faire profession assistait à la messe en habits séculiers, c'est-à-dire tel qu'il avait été vêtu dans le monde et non pas en tenue de novice (car il y avait, au Mont, un habit propre au noviciat).

Après l'offertoire, il venait s'agenouiller dans le sanctuaire, face à l'autel, et l'on récitait le « *Miserere* » autrement dit ce psaume 50 qui exprime une si vive contrition et un tel désir d'être désormais agréable à Dieu. Notre religieux s'approchait ensuite de l'autel et lisait là — non sans émotion, sans doute, — le texte de son engagement, écrit de sa main et déjà signé. Il le déposait ensuite sur l'autel (4).

Revenu à la place qu'il occupait pendant le « *Miserere* » il disait trois fois le verset « *Suscipe me, Domine... Reçois-moi, Seigneur...* » repris à chaque fois par la communauté. On ajoutait « *Gloria Patri* » comme prévu par la règle, mais on poursuivait par la triple invocation : « *Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison* » elle-même suivie — comme souvent — du « *Pater noster* » (Notre-Père qui es aux cieux) puis du psaume 14 : « *Seigneur qui sera reçu dans ta maison* », du psaume 22 : « *Mon berger, c'est le Seigneur* » et du psaume 23 : « *...qui peut gravir la montagne du Seigneur et se tenir dans le lieu saint...* »

L'abbé concluait cette psalmodie par trois oraisons (*Deus indulgentiae Pater, Deus qui, per coaeternum Filium, Domine Jesu Christe*) en usage pendant des siècles dans les milieux monastiques bénédictins et cisterciens.

On chantait, après ces prières, l'hymne « *Veni-creator* », le grand appel ecclésial au Saint-Esprit, que suivait aussi une oraison, puis l'abbé enlevait au nouveau moine, ses habits séculiers en disant « que le Seigneur te dépouille du vieil homme et de ses habitudes » et le revêtait des habits de religion portés par tous les profès, avec cette formule : « que le Seigneur te revête de l'homme nouveau » (allusion à St-Paul, Ephésiens 4, 22-24)

Et le chœur disait alors le ps. 147, qui est un chant d'action de grâces : « *Loue le Seigneur, Jérusalem...* » L'abbé après avoir conclu par une oraison embrassait le profès — désormais son fils — qui demeurait à genoux devant l'autel jusqu'à la fin de la messe (au cours de laquelle il communiait peut-être).

Jusqu'au troisième jour, selon l'expression même du Cérémonial (usque ad tertium diem) c'est-à-dire jusqu'au surlendemain, le nouveau moine demeurait dans une sorte de retraite, observant un profond silence, et sans quitter un seul instant — de nuit comme de jour — les atours monastiques dont il avait été revêtu par l'abbé et qu'à deux reprises le Cérémonial énumère : le scapulaire, la coule et le froc (5).

Assisté, si besoin était, du secours d'un autre moine, il ne devait, quant à lui, rien accomplir de manuel, sauf pour se nourrir, précise toutefois le texte...

Le surlendemain de la profession, au chapitre, il recevait l'autorisation de se servir à nouveau de la parole et chacun des moines l'embrassait (6). C'est peut-être à cette occasion que s'accomplissait ce que prévoit la Règle et dont le Cérémonial ne dit rien : « Il se prosternera aux pieds de chacun en demandant qu'on prie pour lui ».

Les trois jours — au sens large — d'isolement et de silence observés par le nouveau profès n'avaient rien de typiquement montois. C'était une coutume dans la plupart des abbayes bénédictines. Comme le suggère l'expression « troisième jour » utilisée dans le Cérémonial du Mont, et dans bien d'autres, il y avait là une référence au temps passé par le Christ au tombeau.

Ayant renoncé au monde, le nouveau religieux allait entrer dans une vie no

velle. C'est ainsi qu'en certains monastères, le troisième jour était clairement assimilé à celui de la Résurrection. Il semble même que, dans quelques abbayes, on ait procédé de préférence aux cérémonies de profession le vendredi, et par conséquent le dimanche à l'intégration du profès dans sa nouvelle famille par le droit à la parole et l'accolade fraternelle, cela afin de mieux mettre en relief le double aspect de mort du monde et de vie nouvelle que comporte la profession religieuse dont les anciens moines aimaient à dire qu'elle était un second baptême.

Michel PIGEON

\*\*

### Notes

{1} Rappelons que par « profession » on entend l'émission des vœux qui se fait à la fin du noviciat dans les ordres et congrégations religieuses. C'est à tort que certains journalistes, en de telles occasions, écrivent que le Frère Untel ou la Sœur Unetelle vient de faire sa « profession de foi » dans la chapelle de sa communauté, en présence de nombreux parents et amis... La profession de foi, même au sens canonique du terme (canons 1406-1408) est tout autre chose !

{2} Par stabilité, il faut entendre persévérance au sein de la communauté. Saint-Benoît ne voulait pas de moines vagabonds. L'expression « conversion des mœurs » équivalait à quelque chose comme : vie religieuse, le moine s'engageant à progresser sans réserve dans sa marche vers Dieu.

{3} Le texte du cérémonial — manuscrit 214 de la Bibl. Mun. d'Avranches — relatif au noviciat et à la profession a été publié par Dom Lemarié dans « Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel » 1966. Tome 1, pp. 334-335 (Le manuscrit 214 est daté du XV<sup>e</sup> siècle)

{4} Legat obligationem manu sua scriptam et signatam, scilicet : Ego frater N. promitto stabilitatem, et cetera... Le texte écrit de la formule de profession, appelé « petitio » par la Règle et « obligatio » par le Cérémonial montois est généralement désigné, et ce depuis fort longtemps, par l'expression « charte de profession »

{5} Le scapulaire était, en principe, un petit vêtement de travail, porté sur la tunique. La coule dont il est question dans notre texte était alors un vêtement plus sobre que la grande robe de chœur désignée sous ce nom de nos jours (et sans doute sans manches, comme l'est restée la cuculle des Chartreux). Le froc semble avoir été un ample vêtement, voisin de la coule moderne, avec de larges manches. Mais la forme comme la dénomination des différentes pièces de l'habillement monastique ont beaucoup varié au cours des temps et selon les diverses familles religieuses !

{6} C'était la première embrassade de religion pour s'exprimer, à peu près, comme le Cérémonial (osculum religionis). La deuxième avait lieu, au chapitre également, après l'ordination sacerdotale du moine — s'il devenait prêtre — La dernière se donnait à l'heure de la mort du moine, en signe d'adieu.

ORLEANS, LE 07 AVRIL 1982

## PRÉCISIONS SUR SAINT-ETIENNE-DE-PALUEL

### Village "Péril en Grèves"

Dans un récent numéro du bulletin, paraissait un intéressant article (1) sur la Grange cistercienne de Belle-Isle, sise autrefois en la paroisse de Saint-Etienne-de-Paluel, localité qui, rappelons-le disparut au début du XVII<sup>e</sup> siècle ravagée par les flots.

Ce ne fut, hélas, pas la seule catastrophe de ce genre et les historiens locaux citent les noms, d'autres villages qui auraient existé jadis sur le littoral du pays de Dol avant de disparaître sous les assauts de la mer ou à cause des « folies » du Couesnon. Ces autres villages avaient pour noms : Thomen, Saint-Nicolas-de-Bourgneuf, Sainte-Marie, Ste-Anne, Mauguy, St-Louis, La Feuillette, Brouaget.

Ces villages ou hameaux ont-ils tous réellement existé ? où se situaient-ils ? à quelle époque et en quelles circonstances ont-ils disparu ?

Autant de questions qui me sont venues à l'esprit après la lecture de l'article de M. Pigeon. Une réponse a été recherchée dans une confrontation entre les données citées par les historiens locaux et des données géologiques récentes (2).

Les résultats de cette recherche conduisent à des développements trop longs pour être présentés ici. C'est pourquoi nous n'en avons extrait que ce qui concerne plus particulièrement Saint-Etienne-de-Paluel et ses environs.

Au début de notre ère, le bourrelet sableux qui bordait le littoral de la partie occidentale du Marais de Dol, offrait tout à la fois une zone moins insalubre que le marais lui-même et des possibilités de survie par les activités de pêche ; c'est pourquoi il fut sûrement colonisé de bonne heure. A l'appui de ceci, on sait que l'existence de Saint-Benoît-des-Ondes est attestée dès le 10<sup>e</sup> siècle et il est fort probable que Thomen (implanté entre Cancale et Château-Richeux), Hirel et Cherrueix existaient déjà aussi à cette époque.

Le Hericher signale qu'en 1028, le Couesnon suivait la côte de Bretagne et coulait en particulier au bord du village de Ville-Chérel.

(1) — PIGEON M., n° 1, 107<sup>e</sup>me an. des annales.

(2) — données recueillies lors des levés de la carte géologique à 1/50.000 de la Baie du Mont-Saint-Michel, document en cours de réalisation pour le Serv. Géol. National du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Devant la menace que faisait peser cette rivière et les ravages certainement déjà causés au rivage, l'Evêque-Comte de Dol, qui administrait la majeure partie des villages du marais, demanda l'aide de son suzerain, Alain V (Duc de Bretagne de 1024 1040). Ce dernier fit entreprendre les premiers travaux de défense s'échelonnant sur plus de 30 km de l'anse de Château-Richeux, au Sud de Cancale, à Fouerolle sur les bords du Couesnon.

Il ne reste bien évidemment aucune relation de cette œuvre qui fut gigantesque si l'on veut bien considérer les moyens rudimentaires de l'époque et la peine des hommes requis pour les corvées.

Le littoral était alors constitué entre Cancale et la Chapelle-Sainte-Anne d'une succession de cordons de sables coquilliers s'appuyant sur des dunes.

Ce dispositif était interrompu par les estuaires de quelques cours d'eau assurant l'évacuation des eaux des marais mais permettant à contrario la pénétration des eaux des marées de vives-eaux.

On chercha donc à colmater ces brèches et à en limiter le nombre par des remblaiements sableux défendus par des fascines armées avec la glaise des marais.

Pour limiter l'invasion du marais par les eaux marines, on réalisa les tous premiers aménagements du Goyoul et du Méneuc.

A l'Est de Sainte-Anne, les sables étaient relayés par des étendues d'herbus (ou « prés-salés ») formant la rive méridionale de l'estuaire du Couesnon. Le dispositif de défense fut prolongé dans ce secteur par des digues de tangles garnies de gazon. C'est à cette époque que doivent remonter les premiers enclos, tel celui qui abrita par la suite la grange cistercienne de Belle-Isle, aux abords de Paluel.

Le premier document relatant les noms des paroisses disparues date de 1181 ; Chevremont pense cependant, avec raison, que ces villages ont dû être fondés nettement avant, sur la partie externe du bourrelet de sable coquillier à l'abri du talus des premières digues. En effet, il est logique de penser que sitôt après la réalisation des premiers travaux de défense, les autorités civiles et religieuses de l'époque (1) favorisèrent grandement l'implantation de nouveaux villages sur le littoral.

Hélas, les premiers ouvrages de défense ne résistèrent guère longtemps. En 1163 et 1169, les digues furent rompues en plusieurs points et les marais inondés dans leur totalité jusqu'à Dol et Château-neuf.

(1) — En particulier, l'évêque-Comte de Dol et le seigneur de Combourg de qui dépendait la partie orientale du marais

A la suite de ce désastre, on dut renforcer et surélever les digues de tangles, dans le secteur oriental.

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, l'existence de tous les villages et hameaux cités en tête de l'article, est attestée par leur inscription sur les registres synodaux.

A cette époque, le village de Paluel, implanté sur un rivage de schorre, bien au-delà de l'extrémité orientale des cordons sableux, se trouvait apparemment situé au débouché en grèves d'un des « chemin Montois ». En venant de Dol et de la côte bretonne, c'était en effet, le chemin le plus court pour aller en pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

Il y avait certes sept kilomètres de grèves et d'herbus à franchir mais le cours du Couesnon, divisé en plusieurs bras à cette hauteur, présentait des fonds sablonneux plus sûrs que ceux situés en amont. Il est logique par conséquent, de trouver, à proximité de Paluel, un établissement religieux apte à héberger les pèlerins avant l'étape ultime (2).

Peut-être fournissait-il même aux pèlerins des guides expérimentés ? Cette situation privilégiée au débouché d'un chemin montois, ne fut certainement pas étrangère au développement de Paluel qui se dote d'une église dédiée à Saint-Etienne et par là-même, devient paroisse au début du XIII<sup>ème</sup> siècle. A cette même époque, la grange cistercienne reçoit plusieurs dotations (3).

C'est alors qu'on entre dans une période marquée par une succession de catastrophes qui vont signer l'arrêt de mort des villages établis sur le bourrelet extérieur du cordon littoral.

C'est tout d'abord en 1244 : la mer rompt les digues en de nombreux points, ravage la vallée du Couesnon et la déblaie de ses tangles au point qu'elle atteint régulièrement Antrain lors des grandes marées. La chronique de G. Frachet rapporte à ce sujet : « Entre Normandie et Bretagne, la mer sortant de ses limites occasionna de grands dommages et couvrit plus de sept lieues de terrain ». Ce sont donc surtout les rives du Couesnon et par suite les enclos qu'elles supportaient qui furent alors ravagés.

En 1265, le 27 octobre, une horrible tempête produit à nouveau d'importants dégâts.

Faut-il faire une relation entre le cataclysme de 1244 puis l'inondation de 1265, et la supplique d'un certain Guillaume, Sei-

(2) — les établissements religieux avec hôpital qui existaient autrefois au Gué de l'Epine, en bordure des grèves à l'embouchure de la Sélune et probablement aussi à la Rive en aval de Beauvoir, jouaient le même rôle

(3) — c.f. article M. Pigeon, les Annales n° 1 107<sup>ème</sup> ann.

gneur de la Paluelle, qui déclare au XIIIème siècle que les eaux ont submergé et anéanti la propriété de ses ancêtres ? Dans ce cas, la grange cistercienne et l'enclos de Belle Isle qui occupaient très probablement une position en bordure de rivage ont-ils pu survivre à cette catastrophe ? A cet égard, il serait intéressant de savoir s'il existe des documents mentionnant la grande cistercienne après 1265.

C'est en 1421, que plusieurs auteurs, dont Chevremont, situent la disparition de Saint-Nicolas de Bourgneuf.

On relève qu'en 1427 treize villages furent « engloutis » dans le Marais de DOL (probablement à la suite d'une nouvelle inondation marine). C'est en pleine guerre de Cent Ans au moment même des assauts anglais contre le Mont.

D'autres incursions catastrophiques eurent lieu notamment en 1555, 1605 et 1606. Vers 1583, l'érosion s'attaque au rivage de Sainte-Anne : les salines, puis les maisons et la chapelle s'abîment dans les eaux.

En 1629 et 1630, de nouvelles attaques de la mer et du Couesnon mettent à mal les digues depuis la rive de Sainte-Anne jusqu'au village des Grevettes près l'éperon du Pas aux bœufs : sept villages sont inondés et menacés de submersion (J. Meury et J. Sorré...). En 1630, disparaissent le village de Brouaget et ce qui subsiste de Saint-Etienne de Paluel. Ce dernier village n'aurait donc complètement sombré qu'à cette date.

Une fois de plus le marais est envahi, l'évêque de Dol, Mgr Antoine de Revol, payant de sa personne pour lutter contre le fléau, va dans le marais diriger les travaux de désennoyement et d'assèchement. Il est pris par la « fièvre des marais » et en meurt le 6 août 1629.

En 1660, la disparition des villages cités précédemment est officiellement consacrée par leur radiation des livres synodaux de l'évêché de Dol. Cependant, certains des villages disparus vont encore faire parler d'eux.

Dès 1680, suite à des érosions sur le littoral, on put voir, sous l'eau, réapparaître les fondations des anciennes maisons de Saint-Nicolas de Bourgneuf.

En 1684, la piété populaire permit la reconstruction de la chapelle Sainte-Anne, un peu en retrait, bien sûr, de l'emplacement de la précédente.

La dernière fois qu'on parle des « villages engloutis » c'est en 1735. Les témoignages d'historiens sont nombreux et concordent parfaitement.

**En voici les faits :**

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, un terrible ouragan, s'éleva ; le bouleversement des grèves par la mer fut tel que le lendemain matin, à mer basse, on put voir, provisoirement exhumées de leur linceul de tangles, les ruines de Saint-Etienne-de-Paluel et de Saint-Louis (1).

En fin de matinée, alertés par les pêcheurs à pieds, les gens de la côte accoururent voir ce spectacle étonnant. Parmi les vestiges de Saint-Etienne, disparu un siècle plus tôt, les témoins oculaires purent reconnaître des restes de fondations, la disposition des rues les ornières des chemins, un puits. On trouva même dans les restes de l'église un bénitier et quelques vases d'étain.

Ici se termine l'histoire de St-Etienne-de-Paluel, village éphémère, construit autrefois au péril de la mer pour abriter les pèlerins bretons qui se rendaient au Mont-Saint-Michel. Ses vestiges gisent sous les polders probablement quelque part au Nord du lieu-dit Paluel ainsi que l'a indiqué M. Pigeon.

**Alain L'HOMER**

\* \* \*

**REFERENCES.**

**CHEVREMONT A.** de (1882) — Les mouvements du sol sur les côtes occidentales de France et particulièrement dans le golfe Normand-Breton. - in 8° - 479 p - Paris.

**DESCOITES J.** (1930) — A propos de l'insularité du Mt-St-Michel - Les divagations du Couesnon et ses irrptions dans les terres avant son endiguement - Ann. de Bretagne, t. XXXIX. pp. 73-145 et 251-290 ; 2 caves.

**LEBESCONTE P.** (1898) — Période géologiques - Gallo-romaine et franque - Ste Scient-et médicale de l'Ouest, T. XII. p. 345-405.

**MANET M.** (1829) — De l'état ancien et actuel de la Baie du Mont-Saint-Michel et de Cancale... Saint-Malo, 183 p., 3 cartes.

**MEURY J. et SORRE J.** (1980) — La Fresnais et le Marais de Dol. 258 p.

**PIGEON** (chanoine E-A) - (1901) — Le Mt-St-Michel et sa baronnie de Genêts-Tombelaine... Avranches - in. 8°. 411 p. XIII p., pl., caves.

**PIGEON M.** (1981) — Une grange cistercienne, voisine du Mt-St-Michel - Ann. du Mt-St-Michel - n° 1 - 107è an. des An.

**POTICHE** (vte de) (1891) — La Baie du Mont-Saint-Michel et ses approches - Avranches, 308 p.

**RECLUS E.** (1877) — Nouvelle géographie universelle - La France.

# L'ÉGLISE ST-PIERRE DU MONT-ST-MICHEL

Dans le même temps, on exagéra le luxe jusqu'à paver l'église. La somme de dix livres est versée au marin Charles Philippe qui a frété un bateau pour aller chercher au Pont-Gilbert (Avranches) la pierre nécessaire au dallage ; 50 sols aux bateliers, 35 livres aux deux tailleurs de pierre qui ont fourni le pavé, plus 5 sols au trésorier pour le sceau apposé sur la quittance. D'après le même compte, Jean Nourry, de Genêts, a « charoyé du sablon pour l'église », et « Noël Havinet, masson, a reçu 56 sols pour ses journées à rempatter le pied de la cotière du costé des trois Mores » (ancienne hôtellerie). Ceux qui aidèrent à monter le rétable du maître-autel, en 1660, reçurent vingt sols de pourboire ; le menuisier fut payé cinq livres, plus six livres pour sa nourriture et celle de ses compagnons. Des honoraires sont versés chaque année aux porteurs de croix et bannières aux Rogations (ensemble dix sols), à la femme chargée de monter l'eau qui sera bénite les veilles de Pâques et de Pentecôte ; à l'archidiacre pour frais occasionnés par sa « visitation ». Le curé de la paroisse s'approvisionne de pains d'autel à la sacristie de l'Abbaye moyennant dix sols par an. Pour le saint « cresse » il fait une offrande de cinq sols. Tous les ans il décore de son mieux le reposoir du jeudi saint. La fabrique lui vient en aide et paye les épingles (5 sols).

Nos excellents marguilliers se donnent bien garde de négliger le cimetière. Là, une vieille croix en granit du XV<sup>e</sup> siècle veille sur la dépouille des pauvres gens qui n'ont pas le moyen de s'offrir une croix tombale, à eux spéciale. Sa base est ornée de chanfreins, moulurés, son fût octogonal ; son croisillon à double face porte d'un côté le Christ, de l'autre saint Pierre, avec tiare, clés et vêtements pontificaux. En 1665, fut versé « à Gabriel le Pesant, pour avoir fait deux gaffres de fer, 8 sols. Item du plomb pour la croix du cimetière, 42 sols ».

Tout proche, le vieux clocher paroissial, tour carrée et massive, plonge ses assises au cœur même du rocher. La base ogivale pratiquée au niveau du cimetière, les cordons moulurés qui le partagent en trois zones indiquent bien qu'il fut remanié à différentes époques. Son toit en bâtière, à deux versants, est tout à fait normand, aux confins de la Bretagne, le royaume des clochers à jour. Mais ses quatre faces sont percées de larges ouïes par où la pluie pénètre, les jours de grand vent, en dépit des abat-sons que l'on eut la précaution d'y placer. Aussi fallut-il, en ce premier dimanche de janvier 1532, remplacer par « deux neusves les courroyes à pendre les bastants des cloches », l'un de ceux-ci s'étant détaché au beau milieu de la « branlée » des vêpres de la Noël précédente, au grand esbaudissement de la paroisse entière et du pauvre sonneur...

Les cloches sonnent aussi les jours de brume, pour permettre aux pêcheurs « en péril de mer » de s'orienter vers le Mont. La fabrique verse, en 1682, « 60 sols à Jacques Juin, pour avoir sonné pour le brouillard ».

En 1691, on installera une petite cloche neuve, non sans avoir au préalable « resjoint » la charpente. Moins de 80 ans plus tôt, on avait entrepris, au Mont-Saint-Michel même, de fondre une cloche. Le trésorier Chesnel, dans son compte

de 1612, nous a conservé la mémoire de cette opération délicate, avec un luxe de détails particulièrement intéressants.

Le fondeur s'appelait Jacques Bénit, qui, en prix de son travail, reçut 18 livres. Un nommé Le Vavasseur, d'Ardevon, tira de sa lande et charria « deux charretées d'argile forte », pour 30 sols 2 deniers, le pourboire en plus, Gautier, de Genêts, reçut 60 sols pour une autre charretée d'argile franche ». 25 sols furent employés à l'achat de « quatre livres de suif et seize livres de gresse baillées au fondeur ». Un exprès fut envoyé à Pontorson quérir deux livres de bourre : ci, 9 sols. Pour « destrempier l'argile », il n'a pas fallu moins de six vingts pots d'eau » ; l'homme de peine qui les a puisés et portés a été payé à raison de 4 deniers le pot. Le même a procuré au fondeur vingt pots d'eau pour « la fosse ». De son côté, François Cabris a fourni « une livre demi carteron de cyre. Pour ce a esté payé XXII sols ».

Tout cela, plus trois douzaines de grands clous (3 sols), entrait dans la composition du moule. De même « vingt-cinq brasses de corde, tant grosse que menue baillée au fondeur pour faire la chappe de son moule, 12 sols ». Cent fagots de bois ne seront pas de trop pour ce feu d'enfer, sans parler du charbon fourni par un nommé Daniel ; le fondeur usera deux « rabots » et trois « furgonts » à activer et régler la fournaise.

Enfin, la cloche sort du moule. Le charpentier Guillaume a fait le fléau de « boys neuf », et « racoustré » celui de la petite cloche. Pour avoir descendu la vieille cloche, hisser la nouvelle et l'installer dans le beffroi, il recevra 26 sols.

Son travail terminé, messire Jacques Bénit s'en fut souper, avec son serviteur, à l'hôtellerie de la Teste d'or. Le repas fut copieux et soigné. Le compte de Chesnel accuse en effet de ce chef une dépense de 53 sols.

Enfin, les souvenirs émouvants de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont, eux aussi, trouvé un écho dans les registres paroissiaux, qui nous rapportent les derniers jours de l'Abbatiale. C'est d'abord le « rude hiver de 1789, où le vin a gelé dans une double armoire ».

Le 12 octobre 1791, « le district d'Avranches est venu avec une voiture chercher le trésor, les diamants et une partie des ossements de plusieurs saints et saintes ». On descendit les cinq cloches de la Tour, « pour aller à la monnaie de Rouen » ; puis l'on emporta les titres, papiers et ornements ; le Mont servit de prison, à un grand nombre de prêtres, dont quelques-uns y rendirent le dernier soupir. La crainte des Chouans fit réparer les portes de la ville. C'est le 21 nivôse, an III, que s'arrête « Le Livre blanc de la commune du Mont-Saint-Michel ».

Le dernier curé de la paroisse, avant la Révolution, fut M. Mazier. Il habitait alors la Maison du Roy, occupée aujourd'hui par la mairie, et avait pour vicaire

M. Morilland, successeur de M. Davy, lequel résidait près de l'église, dans une modeste demeure située au fond de la rue des Venelles. Sa grande préoccupation était de faire recouvrir son église.

Lorsque la Révolution éclata, M. Mazier qui avait refusé le serment civique, dut se retirer pour être déporté en 1793 dans l'île de Jersey avec son vicaire, M. Morilland. Il fut remplacé par un intrus nommé Besnard, qui dut venir au Mont dès l'année 1790.

Le Mont-Saint-Michel connut toutes les horreurs de la Révolution. Le dimanche 15 août 1790, on organisa une garde nationale comprenant une cinquantaine de personnes, avec un major, un capitaine, un lieutenant, un enseigne et un sergent. Ce furent ces braves gens qui se virent forcés par leurs officiers de briser dans la ville et l'abbaye tout ce qui rappelait les souvenirs du passé. Ils pénétrèrent dans l'église Saint-Pierre, et y brisèrent plusieurs statues ainsi que le tombeau de Dame Jacquet.

Le 12 février 1791, on envoya au Mont trente hommes du régiment de Lorraine et quinze canonniers invalides de la compagnie de Navarre, pour garder, en même temps que la place, trois cents prêtres que l'on avait enfermés dans le château. Le 1er octobre 1792, cette garnison fut supprimée et le Mont dut se garder seul. Or au mois d'octobre 1793, les Vendéens arrivaient à Pontorson, et la garde du Mont, prise de peur, se réfugia à Tombelaine. Les prêtres prisonniers furent mis en liberté, mais pour être repris après le départ des Vendéens, enfermés de nouveau à l'abbaye, et gardés cette fois par un détachement de soldats.

Ceux-ci logèrent dans l'église paroissiale qui fut de nouveau profanée et sacagée. La tour leur servit de cuisine et on fit une ouverture dans la voûte pour donner passage à la fumée. Les statues furent descendues et déposées au bas de l'église. Les autels servirent à faire cuire la soupe de la garnison. Nous ne trouvons plus trace alors d'aucun prêtre, pas même de M. Besnard.

(à suivre).



## Les adieux au Nigeria : Un hymne à l'enfant

Au moment de quitter le Nigeria pour se rendre au Bénin, Jean-Paul II a remercié chaleureusement les autorités nigérianes et le peuple de l'accueil reçu sur cette terre hospitalière : « J'emporterai avec moi le souvenir d'une grande nation, d'un peuple généreux, d'une Eglise dynamique, d'une jeunesse enthousiaste, d'un pays qui honore la famille, respecte les anciens et regarde les enfants comme une bénédiction ».

Et c'est à l'enfant nigérian que Jean Paul II a consacré des paroles d'adieu pleines d'émotion : « J'adresse mon salut spécial à une personne en particulier : l'enfant nigérian, à l'enfant de ce grand pays, doté de la dignité humaine et de droits inaliénables, à l'enfant qui reflète dans ses yeux l'amour de Dieu et l'exprime par son sourire. C'est à lui que je laisse mon message de fraternité, d'amitié et d'amour ».

Cet amour, a continué le Pape, « veut dire qu'il n'y a pas de place pour l'égoïsme, le mensonge, la mesquinerie, la haine, la discrimination. Cela signifie que toi et chaque enfant sur terre, vous avez la même dignité aux yeux de Dieu : « Quels que soient votre âge, votre race, votre nationalité, que vous soyez garçons ou filles, riches ou pauvres, forts ou faibles, en bonne santé ou malades ou handicapés... Cher enfant du Nigeria, en agissant de cette manière (dans l'amour, tu as plus de pouvoir que toutes les centrales nucléaires du monde) : parce que tu as le pouvoir de porter la paix et le bonheur au monde.

## Je suis avec toi et je veille

Jean Paul II pourra-t-il aller à Jasna Gora, pour le sixième centenaire du pèlerinage de Czestochowa, au mois d'août ? S'il ne le pouvait pas, ce serait une de ses souffrances. « Il y pense trois fois par jour » a dit un des évêques polonais. A plusieurs reprises il a parlé de cet anniversaire, au cours des audiences du mercredi, et il a, chaque fois, proposé des éléments d'une prière à Marie, — éléments que nous avons rassemblés ici. Le texte reprend une invocation qu'on chante à Jasna Gora et il fait allusion à la « pérégrination » de l'icône de la Vierge Noire de Czestochowa à travers tout le pays, après la guerre, et aux obstacles qui avaient été mis à ce voyage.

O Marie, Reine de la Pologne, je suis avec toi, je me souviens et je veille.

Je me souviens du temps où ton image pérégrinait de ville en ville. Je me souviens aussi qu'elle fut confisquée et qu'à la paroisse est arrivé seulement le cadre vide. Mais grâce à ce cadre vide, tous ont reçu quand même ta visite, plus douloureusement, plus profondément.

Car on ne peut te barrer la route.

A l'heure où tant de gens sentent à nouveau douloureusement que la route est barrée,

la route de la liberté dans la vérité, la route des droit de l'homme, la route du respect des consciences, la route de la vie et du travail dans la dignité, à cette heure-là, aide-nous, enseigne-nous : on ne peut nous barrer la route.

O Marie, Reine de la Pologne, je suis avec toi, je me souviens et je veille.

Sois proche de nous comme nous sommes proches de toi.

Sois avec les détenus, condamnés sans procès à l'isolement forcé.

Sois avec ceux qui ont été injustement privés de la liberté.

Sois avec les familles qui souffrent de l'emprisonnement de ceux qui leur sont chers.

Sois pour nous un soutien et un signe de l'espérance qui ne meurt jamais.

O Marie, Reine de la Pologne, je suis avec toi, je me souviens et je veille.

## Bénédition Episcopale pour la Fête de Saint-Michel (29 Septembre) X<sup>e</sup> siècle

### (Invocations précédant la Bénédiction proprement dite)

Que nous défende toujours, selon les dispositions de votre grâce, nous vous en prions Seigneur, votre Saint-Archange Michel ; que le rusé dragon vaincu par lui ne l'emporte jamais sur nous. Amen.

Que Gabriel soit notre intercesseur permanent auprès de vous, ô Emmanuel, lui qui fut le messager de votre naissance. Amen.

Exaucés par le Seigneur, que Raphaël nous guérisse de tout aveuglement du cœur, lui qui soigna les yeux de Tobie et délivra son fils et sa bru de l'attaque des démons. Amen.

A leurs supplications et à celles de toute la milice céleste, aidez-nous en cette vie, vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen.

MOELLER (Dom Edmond Eugène) O.S.B. — Corpus benedictionum pontificalium. — Turnhout : Brepols, 1971. — p. 244, n° 618. — (Corpus christianorum series latina ; 162.) (trad. abbé Vincent Klee)

### Prière du Pape Jean-Paul II

Notre Dieu et notre Père,  
tu veux que tous les peuples  
forment l'unique peuple de tes enfants.

Tu veux que toutes les races  
soient reconnues comme étant de ta race.

Tu veux que toutes les langues  
rapprochent les hommes et proclament ton amour.

Tu as envoyé ton Fils Jésus  
révéler ton visage,  
faire ta volonté de salut,  
rendre plus humain ce monde  
et donner sa vie pour que vienne ton Règne.

Écoute maintenant notre prière :  
Envoie ton Esprit Saint sur nous  
et tous ceux que la foi rassemble.

En gardant ta Parole à l'exemple de Marie,  
que ton Eglise progresse dans un amour universel

En partageant le pain de l'Eucharistie,  
que nous devenions le corps du Christ,  
pain rompu pour un monde nouveau.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen

# Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

## CONSECRATION D'ENFANTS :

Depuis le 19 janvier ont été consacrés à N.-D.-des-Anges et à SAINT-MICHEL :

— QUARANTE HUIT ENFANTS D'AFRIQUE.

— Marie-Louise HUTEAU, Georges SABOURIN, Jean-Pierre POUZAT, **La Testouale** - Delphine, Armand GUILLOIS, **Massy** - Sébastien, Guillaume TERRESSIOL, **Albi** - Gilles JOSEPHINE, **Le François** - carole, Patricia, Karine TELLE, **Le François** - Sylvaine SAVIGNY, **St-Louis** - Pascal, Claire JEANMINET, **Livry-Gargan** - Jean-Vincent BERTAUD, **St-Claude** - Christophe CEUS, **Rivière St-Louis** - Sébastien SAMPERIZ, **St-Avertin** - Christel ARMENOULT, **Tours** - Thierry, Isabelle - GABELLE, **Saulzoir** - Emmanuel MERLO **Nice** - Martial JOURDAN, **Bourey** - Katy FRANCESQUIN, **Gonesse**, Mickaël, Hugo, Johanna, MAUGAIN, **Bezenet** - Frédéric. Mathieu ROSSI, **Montpellier** - Marius, Odette, Jean-Pierre, Martine-Laura, Catherine, Marc-André, Elisabeth ZANI, Guillaume, Victorine PHILIPPI, Jean-Louis, Jeannette, Christian-Philippe, Marie-Christine WARIN, **Monaco** - Marie - Astrid BLOUERE, **Challes** - Bérangère COIFFARD, Chôlet - Pierre-Emmanuel FERCHAUD, **Loubland** - Nicolas AUGUSTE **Sartrouville** - Cendra SIMON, Carine HUBLLOT, **Isbergues** - Michaël, Reinhard, Waltraud GELDER, **Burghausen** - Olivier, Claudie POUSSIER, **Lisieux** - Benoît, Fabienne LAVALLEY, **Tessy** - Vincent DOUMERC, **Arreau** - Michel BIERLAIR, Frédéric BIERLAIR, **Henin** - Alissonne COLLIGNON, **Dunkerque** - Thomas MAESSEN, **Dunkerque** - Marlier, Markus, Paul STEINER, **Zeltweg** - Sandrine FRANCHEQUIN, **Luze** - Chrystelle, Isabelle CHAPPE, Philippe, Olivier GANOT, Françoise, Christian, Elisabeth, Sébastien COLLINEAU de **Montagnère**, Jean-Miguel KAWAMURA, **Saint-Claude** - Gabriel Bill, Régine FLAMAND, **Saint-Joseph** - Philippe CAQUAIS, **Bourges** - David ALARY, Virginie, François-Xavier ALARY, **Le Fraysse** - Ary, Thierry, Catherine, Sandra, Nathalie, Frantz ABOSO, **Pointe-à-Pitre** - Séverine DELCROIX, **Maubeuge** - Emmanuelle DEPRET, **Lourdes** - Audrey BURGARE, **Mougins** - Florian THEBAULT **Cannes** - Stéphane LORNE, **Paris-Laëtitia LORNE**, **Noisy-le-Grand** - Emmanuel, José-Paul MAILLOT TECHER, **Ilet-Furcy** - Olivier, Vincent DURAND **St-Mars-du-Désert** - Jean-Damien, Clisson - Emmanuelle, Ludovic MONTHIEUX, Arnauld ERIALC, **Saint-Joseph** - Christelle ROUDART, **Gros-Morne** - David, Ludovic Laurent OSMOND, **Poissy** - Sandrine, Céline CONTENTIN **Saint-Lô** - Emmanuel FAUST, **Offenburg** - Sophie de la GATINAIS, **Angers**.

## ARCHICONFRERIE DE SAINT-MICHEL :

Depuis la même date, 193 adultes se sont fait inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie, qui est une pieuse union de chrétiens, qui, dans la dévotion à Saint-Michel prient chaque mois du 15 au 23, les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de Saint-Michel.

Une Messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions, à celles des Pèlerins de la semaine et pour les Associés Défunts.

### Adieux à nos chers Défunts :

Germaine Deligne, Sète - Yvonne Cornet, Dinan - L'abbé Chesnel, Marcilly. Que St-Michel les introduise dans la lumière éternelle.